

23^{ème} CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE M COMME MUTUELLE - USMD

**Les Dunes
de Flandre**
Syndicat Intercommunal

10^{ème} COURSE DU CHALLENGE
DUNES DE FLANDRE 2015

LEFFRINCKOUCKE

SAMEDI 10 OCTOBRE 2015

Entre Dunes et Mer

LA COURSE NATURE DE
LEFFRINCKOUCKE

Trail de **25 km**
Trail du Grand Site des Dunes de Flandre



Passage dans le site historique
du Fort des Dunes

Les Dunes
de Flandre
Syndicat Intercommunal



www.entredunesetmer.org

PARTENAIRES
OFFICIELS
DU CHALLENGE



Julbo



RÈGLEMENT DE LA COURSE

→ Les juniors et cadets devront courir la course

→ Les marches et les parcours 1 (éveil athlétique)

INSCRIPTIONS

→ **Par courrier** : pour le mercredi 7 octobre avec le bulletin d'inscription, un chèque libellé à "USL jogging" correspondant au droit d'inscription, et une photocopie de licence ou un certificat médical réglementaire à : M. Baudouin VYNCK, 61 rue John Kennedy 59240 Dunkerque.

→ **Par le site www.entredunesetmer.org** avant le mercredi 7 octobre minuit, avec virement ou envoi du montant de l'inscription et du certificat médical.

→ **Sur place le samedi 10 octobre** à l'école Bonpain, rue de l'abbé Bonpain à Leffrinckoucke à partir de 10 h.

ATTENTION. Droits d'inscriptions :

→ Pour le trail de 25 km majoration de 5 euros à partir du 20 septembre.

→ Pour les courses classiques majoration de 2 euros à partir du 8 octobre.

Inscriptions pour les challenges écoles et entreprises sur le bulletin spécifique à télécharger sur le site.

→ Date limite d'inscription pour ces deux challenges : le mercredi 7 octobre

PARCOURS

Le parcours est du type "nature" : plage, dunes, bois. Les départs et arrivées se déroulent à proximité de l'école Bonpain à Leffrinckoucke.

Un super parcours très varié traversant le site classé « natura 2000 : le grand site des Dunes de Flandre » situé sur les communes de Leffrinckoucke, Dunkerque, Zuydcoote, Ghyvelde et Bray Dunes, finissant dans le site extraordinaire du Fort des Dunes de Leffrinckoucke. Exceptionnel !

• **Course des "As"** : ravitaillement aux 5^e km et à l'arrivée

• **Trail 25 km** : ravitaillements aux 10^e, 18^e km et à l'arrivée, il est toutefois demandé d'être autonome.

→ **Attention**, : des barrières horaires seront mises en place sur le Trail (voir site web de la course).

DOSSARDS

Remise des dossards le **samedi 10 octobre à partir de 10 h** école Bonpain, rue de l'Abbé Bonpain.

Le dossard doit être impérativement porté sur la poitrine et être visible dans son intégralité sous peine de disqualification, en particulier à l'entrée du Fort des Dunes de leffrinckoucke (pour l'ensemble des courses).

SÉCURITÉ

La sécurité est assurée par les commissaires signaleurs autour du circuit et par une équipe médicale.

ASSURANCES

Pour les organisateurs : **MACIF** n° 5588672 (Responsabilité civile). Les licenciés bénéficient des garanties "individuelle accident" relatives à leur propre licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

RÉCOMPENSES

→ **Course 4, 5 et 6** : lot souvenir à chaque arrivant offert par la Ville de Leffrinckoucke.

→ **Trail 25 km** : lot souvenir spécifique pour les coureurs.

→ **Tombola** : tirage au sort avec le n° du dossard des coureurs inscrits **avant le mercredi 7 octobre 2015** (lots : Ecran plat, cardio fréquence mètre, chrono...)

Remise des récompenses à 18 h 15 à l'école Bonpain, en présence de Monsieur le Maire de Leffrinckoucke, les membres du conseil Municipal et les autres partenaires. Présence indispensable des lauréats pour recevoir les lots, coupes, médailles et paniers garnis.

CLASSEMENTS

Les classements seront affichés ½ h après chaque course. Chaque compétiteur recevra le supplément de "La Voix du Nord" avec les résultats des différentes épreuves.

CHARTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Association USL Jogging Leffrinckoucke s'engage dans une démarche citoyenne de respect de l'Homme et de l'Environnement au travers de ses activités. L'USL Jogging entend faire apprécier et faire partager cet éthique développement durable aux personnes qui participent à ses activités.

La course nature Entre Dunes et Mer 2015 est organisée en respect de la charte Jog'Ethic2d créée par l'USL Jogging. Entre Dunes et Mer intègre donc les principes d'un développement durable dans les différents domaines C'est pourquoi, dès 2010, la Communauté Urbaine de Dunkerque lui octroie le label "Evènement Propre". Les organisateurs de la course nature sollicitent par ailleurs le Comité National Olympique et Sportif pour obtenir une **labellisation DD le sport s'engage en référence à l'agenda 21.**

Davantage d'informations sur le site web de la course, et n'hésitez pas à adhérer à notre charte Développement Durable.

AFRICA RUN

Comme les années précédentes une **collecte de chaussures de jogging usagées propres** (lavées en machine) sera effectuée au profit de l'association **Africa Run**.



populaire pour être classés au challenge 2015.

et 2 (poussin(els) ne sont pas compétitifs, « il n'y a pas de classement », le certificat médical n'est pas obligatoire.

COURSES / PARCOURS ET TARIFS

n°	Course	Départ	Catégories	Années	Distance	Tarifs	
						avant le 7 octobre	à partir du 8 octobre
	Marche nordique	14 h 20	Marche nordique		8 500 m	2 €	2 €
	Marche Famille	14 h 30	Marche Famille		7 000 m	2 €	2 €
1	Trail du Grand Site des Dunes de Flandre	14 h 45	Espoirs / Senior Vétérans 1 / 2 / 3 / 4 *	1976 à 1994	25 km	16 € avant le 20 sept	21 €
2	Parcours 1	15 h 05	Éveil athlétique	2006 et après	850 m (1 tour)	Gratuit	Gratuit
3	Parcours 2	15 h 20	Poussin(els)	2004 et 2005	1 100 m (1 tour)	Gratuit	Gratuit
4	Course "Jeunes"	15 h 35	Benjamin(els) Minimes	2002 et 2003 2000 et 2001	2 200 m (2 tours)	Gratuit	2 €
5	Course des "As"	16 h 00	Espoirs Senior Vétérans 1 / 2 / 3 / 4 *	1992 et 1994 1975 à 1991	10 000 m (1 seul tour)	6 €	8 €
6	Course "Populaire"	17 h 15	Cadets / Cadettes Juniors Populaire	1998 et 1999 1996 et 1997 1995 et avant	5 000 m	Gratuit Gratuit 6 €	2 € 2 € 8 €

* Vétérans : • V1 : 1966 à 1975 • V2 : 1956 à 1965 • V3 : 1946 à 1955 • V4 : 1945 et avant

→ Renseignements : **Pierre Marie LIBERT** (06 16 38 41 89) ou entredunesetmerusl@gmail.com

→ Règlement complet sur www.entredunesetmer.org

Nos partenaires pour la course nature Entre Dunes et Mer :



ENTRE DUNES ET MER SAMEDI 10 OCTOBRE 2015

DÉPART / ARRIVÉE : ÉCOLE BONPAIN À LEFFRINCKOUCKE

N° de dossier
(réservé à l'administration)

Nom :

Prénom : Homme Femme

Année de naissance (obligatoire) : Nationalité :

Adresse personnelle (obligatoire) :

Code postal : Ville : Pays :

Tél : E-mail :

Individuel Club / École / Entreprise :

N° de licence FFA **Écrire en lettres capitales SVP (prière d'écrire lisiblement)**

Courses (cochez votre course)

¹ Indiquer le numéro de catégorie à côté de la case cochée

H	F	N°	Course	Départ	Catégories
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Marche nordique	14 h 20	Marche nordique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Marche famille	14 h 30	Marche Famille
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1	Trail du Grand Site des Dunes de Flandre	14 h 45	• Espoirs • Senior • Vétérans 1 / 2 / 3 / 4 ¹
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2	Parcours 1	15 h 05	Éveil athlétique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3	Parcours 2	15 h 20	Poussin(e)s
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4	Course "Jeunes"	15 h 35	• Benjamin(els) • Minimes
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5	Course des "As"	16 h 00	• Espoirs • Senior • Vétérans 1 / 2 / 3 / 4 ¹
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6	Course "Populaire"	17 h 15	• Cadets • Cadettes • Juniors • Populaire

DOCUMENT OBLIGATOIRE :

- Je joins une copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou de ma licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, également valable le jour de la course
- Je joins une copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une Fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition
- Je joins une copie de ma licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, si je suis engagé par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire
- Je joins mon certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie.

Je soussigné(e), ainsi que mes ayants droit, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi "Informatique et Liberté" n°78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non-publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

Signature Obligatoire

(Ou du représentant légal pour les mineurs)

Je soussigné père, mère ou représentant légal autorise mon enfant à participer

- Inscription à envoyer avant le **7 octobre 2015**
(majoration au **20 septembre pour le Trail**)
(cachet de la poste faisant foi) à : **M. Baudouin VYNCK**
61 rue John Kennedy - 59240 Dunkerque
- Chèque à l'ordre de l'**USL Jogging**

RÈGLEMENT DU CHALLENGE

ARTICLE 1 : RECOMMANDATION

Les membres du bureau de l'Association Challenge Dunes de Flandre recommandent vivement aux participants de lire attentivement le règlement afin d'être en conformité et d'éviter des désagréments ou des sanctions de la part des organisateurs.

ARTICLE 2 : ORGANISATIONS

Chaque organisateur est indépendant et responsable du règlement de son épreuve. Il est demandé au coureur d'inscrire son nom, prénom et adresse personnelle en majuscules sur le bulletin d'inscription individuel ou collectif, ces documents doivent être impérativement **signés**.

ARTICLE 3 : COURSES

Le Challenge comporte 11 courses. Pour participer au classement final de toutes les catégories, les coureurs doivent participer au minimum à 6 courses.

ARTICLE 4 : RÉGLEMENTATION

Les coureurs, participant aux courses, sont automatiquement classés au Challenge. Tout compétiteur qui ne respectera pas le règlement d'une des courses inscrites au programme de l'année 2015 sera exclu du Challenge. Tout coureur qui aura triché sera exclu du challenge.

Les juniors devront courir la course populaire pour être classés au Challenge 2015.

Les compétiteurs, de benjamins(es) à juniors doivent courir dans les courses de leur catégorie pour être classés dans le Challenge. Le règlement de la FFA sera appliqué pour toutes les courses.

Les espoirs, seniors, vétérans (V1, V2, V3, V4) femmes et hommes ont la possibilité de participer, au choix, à l'un des deux classements :

- Classement Populaire - Sport - Santé : Classement scratch pour les catégories espoirs à vétérans (F-H)
- Classement AS - Dunes de Flandre : Classement par catégories (F-H) de espoirs à V4.

ARTICLE 5 : LES POINTS

À chaque épreuve, le coureur marquera un nombre de points suivant sa place dans sa catégorie :

- 1^{er} : 300 pts, 2^e : 250 pts, 3^e : 220 pts, 4^e : 200 pts,
- du 5^e jusqu'à 9^e enlever 10 pts,
- du 10^e jusqu'à 19^e enlever 5 pts,
- du 20^e jusqu'à 51^e enlever 2 pts,
- du 52^e jusqu'à 85^e enlever 1 pt
- tous les suivants marquent 1 point.

Semi-marathon du Carnaval :

Les courses de cette épreuve seront considérées comme course des As le semi-marathon (points par catégories) et course populaire (classement scratch)

Entre Dunes et Mer :

Le 10 km et le trail de 25 km seront traités comme les courses de As (points par catégories).

Les points pour la course en relais de Zuydcoote seront attribués à chaque relayeur.

→ Équipes Hommes

- 1^{er} : 300 pts, 2^e : 250 pts, 3^e : 220 pts, 4^e : 200 pts, 5^e : 195 pts,

- du 6^e jusqu'à 14^e enlever 5 pts, 15^e : 148 pts,
- du 16^e jusqu'à 88^e enlever 2 pts,
- tous les suivants marquent 1 point.

→ Équipes Femmes et équipes Mixtes

- 1^{er} : 300 pts, 2^e : 250 pts, 3^e : 220 pts, 4^e : 200 pts, 5^e : 190 pts,
- du 6^e jusqu'à la 9^e enlever 10 pts, 10^e : 145 pts, du 11^e jusqu'à la 38^e enlever 5 pts, 39^e : 4 pts, 40^e : 3 pts, 41^e : 2 pts,
- tous les suivants marquent 1 point.

ARTICLE 6 : CLASSEMENT FINAL

Les poussins (nés en 2004 et 2005) ayant participé au minimum à 6 manifestations du challenge seront récompensés pour leur assiduité. Pour les catégories benjamins, minimes, cadets et juniors, le classement final se fera sur **les 6 meilleures courses**.

De espoirs à vétérans 4, **les 9 meilleurs résultats** seront pris en compte pour le classement final.

Un compétiteur ne peut être classé et récompensé que dans une seule catégorie au classement final du challenge.

En cas d'égalité pour les trois premiers d'une catégorie, les compétiteurs seront départagés par le plus grand nombre de participations aux courses, ensuite si nécessaire par le plus petit nombre de points obtenus lors des 6 meilleures performances pour les jeunes ou les 9 meilleures performances pour les autres catégories.

ARTICLE 7 : RÉCOMPENSES

Nous récompenserons les compétiteurs de chaque catégorie suivant le tableau des récompenses du Challenge 2015.

Les 3 premiers du classement Populaire homme et femme en 2014 ne seront pas classés dans la catégorie populaire en 2015.

Lors de la remise des récompenses de la saison 2014, la présence des lauréats est indispensable afin de recevoir leur cadeau.

Le lot sera remis sur présentation du **coupon invitation**.

Pour ce faire, nous invitons chaque coureur à communiquer si nécessaire sa nouvelle adresse à : challenge_ddf@yahoo.fr

Liste des récompensés par catégories :

- Benjamins : du 1^{er} au 20^e
- Benjamines : de la 1^{re} à la 20^e
- Minimes G : du 1^{er} au 15^e
- Minimes F : de la 1^{re} à la 15^e
- Cadets : du 1^{er} au 10^e
- Cadettes : de la 1^{re} à la 10^e
- Juniors G : du 1^{er} au 5^e
- Juniors F : de la 1^{re} à la 5^e
- Espoirs H : du 1^{er} au 5^e
- Espoirs F : de la 1^{re} à la 5^e
- Seniors H : du 1^{er} au 25^e
- Seniors F : de la 1^{re} à la 10^e
- Vétérans 1 H : du 1^{er} au 35^e
- Vétéran 1 F : de la 1^{re} à la 20^e
- Vétéran 2 H : du 1^{er} au 30^e
- Vétéran 2 F : de la 1^{re} à la 10^e
- Vétéran 3 H : du 1^{er} au 15^e
- Vétéran 3 F : de la 1^{re} à la 5^e
- Vétéran 4 H : du 1^{er} au 3^e
- Vétéran 4 F :
- Populaires H : du 1^{er} au 30^e
- Populaires F : de la 1^{re} à la 30^e

ARTICLE 8 : CERTIFICAT MÉDICAL

Rappel : Les compétiteurs doivent fournir pour chaque course du Challenge, la copie d'un certificat médical avec la mention : non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an certifiée conforme par l'intéressé lui-même. (ou par l'un de ses parents ou tuteur pour les mineurs).

Les licences FFA et Triathlon sont acceptées, ainsi que les licences FSCF, FSQT et UFOLEP faisant apparaître la mention Athlétisme, les coureurs ayant une autre licence devront présenter également un certificat médical.

Pour les inscriptions sur liste collective, il est indispensable de mettre les adresses personnelles des compétiteurs et de fournir les certificats médicaux.

ARTICLE 9 : RÉCLAMATIONS

Toute réclamation sur les classements des courses doit être formulée auprès des organisateurs le jour de l'épreuve, pour être prise en compte dans le cadre du Challenge Dunes de Flandre.

Pour les anomalies de classement du challenge, envoyez un courriel à : challenge_ddf@yahoo.fr dès que possible ou mentionnez le problème sur le cahier de la commission résultats dans l'espace d'affichage des courses.

Plus aucune réclamation concernant le classement final ne sera acceptée 15 jours après la dernière course.

ARTICLE 10 : LE CHALLENGE DES ÉCOLES

Le Challenge école a pour but de récompenser une ou plusieurs écoles pour leur assiduité à participer aux courses du Challenge. Ce Challenge a aussi pour but de faire découvrir la course à pied aux jeunes.

Seules seront prises en compte les inscriptions sur bulletin collectif. Pour concourir l'école doit avoir participé à au moins 4 courses du Challenge et avoir classé au moins 4 élèves par jour de course.

Après chaque épreuve l'organisateur enverra à la Commission des résultats, le bilan de son propre Challenge Scolaire, si prévu dans son règlement, à savoir :

- Le ou les noms des établissements scolaires présents.
- Le nombre d'élèves arrivants toutes catégories confondues, par école.
- La commission des résultats établira le Challenge des écoles, suivant trois critères :
- le nombre de participation.
- le prorata par rapport au nombre d'élèves dans l'établissement.

Deux établissements seront récompensés. Les deux représentants concernés seront mis à l'honneur lors de la remise des récompenses. Chaque année : « un coup de cœur » sera attribué par le comité de l'Association du Challenge Dunes de Flandre à un enseignant et son établissement scolaire.

ARTICLE 11 :

Le bureau de l'Association du Challenge Dunes de Flandre se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement si des circonstances le y obligent.

23^{ème} CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE M COMME MUTUELLE - USMD

Partenaires officiels du challenge

Les Dunes de Flandre

Syndicat Intercommunal



2^{ème} COURSE DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE 2015

GRANDE-SYNTHÉ

SAMEDI 7 MARS 2015

4^{ème} Foulées du Stadium

Organisée par l'Olympique de grande-Tourne ASB associée avec la commune de la Municipalité

3^{ème} COURSE DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE 2015

SEM-MARATHON CARNAVAL

Dimanche 15 mars 2015

SEM-MARATHON

- départ à 10 h
- COURSE POPULAIRE (6 km)
- départ à 10 h 20

LES VILLES TRAVERSEES

- DUNKERQUE
- COUDEKERQUE-BRANCHE
- BOULOGNE-BILLIEUX
- COUDEKERQUE-VILLAGE
- BROS DES PORTES
- COUDEKERQUE BRANCHE
- ANNOE

www.usmd.be

4^{ème} COURSE DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE 2015

PETITE-SYNTHÉ

DIMANCHE 12 AVRIL 2015

22^{ème} course du Fort de Petite-Synthe

www.usmd.be

5^{ème} COURSE DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE 2015

TÉTEGHEM

DIMANCHE 19 AVRIL 2015

24^{ème} foulées Vertes ATHLETISME TETEGHEM

Course AS : 10 km • Course Populaire : 4,8 km

Apertur de 9 h 30

www.usmd.be

6^{ème} COURSE DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE 2015

COUDEKERQUE-BRANCHE

DIMANCHE 26 AVRIL 2015

19^{ème} foulées Coudekerquoises

www.usmd.be

7^{ème} COURSE DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE 2015

ZUYDCOOTE

SAMEDI 30 MAI 2015

27^{ème} Boucles Zuydcotoises COURSE RELAIS DE 3 COUREURS

http://cappotlabarthe.free.fr

8^{ème} COURSE DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE 2015

LOON-PLAGE

SAMEDI 13 JUIN 2015

LOON-PLAGE, J'Y COURS...

www.usmd.be

9^{ème} COURSE DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE 2015

BOURBOURG

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2015

27^{ème} foulées Bourbourgeoises

ESPACE PIERRE COUBERTIN

www.usmd.be

10^{ème} COURSE DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE 2015

LEFFRINKOUCKE

SAMEDI 10 OCTOBRE 2015

Entre Dunes et Mer LA COURSE NATURE DE LEFFRINKOUCKE

Trail de 25 km

www.usmd.be

11^{ème} COURSE DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE 2015

GRAVELINES

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2015

19^{ème} Boucles de l'Aa Gravelines c'est Sport!

COURSE LABEL REGIONAL

www.usmd.be

1^{ère} COURSE DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRE 2015

BERGUES

DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2015

15^{ème} Foulées de la Rouge Flamande

JE COURS À BERGUES

COURSE A BUT HUMANITAIRE

www.usmd.be

